



## TARIFS A\* - ANNÉE SCOLAIRE 2023/24

### L'inscription implique le versement

- d'une cotisation familiale annuelle (non remboursable)
- et d'une participation par élève, variable en fonction des cours choisis.

Cette participation est facturée en trois fois. La facturation est gérée par le centre des finances publiques de Compiègne.

**Après réception de l'avis des sommes à payer, les règlements se font par chèque directement auprès du centre d'encaissement de Lille ou par internet sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).**

## COTISATION FAMILIALE ANNUELLE

Cotisation familiale à régler lors de l'inscription

35 €

## PARTICIPATION ANNUELLE PAR ÉLÈVE

### Cours de danse

Eveil à la danse (4-5 ans)	108 € (3x36 €)
Initiation à la danse (6-7 ans)	108 € (3x36 €)
Danse contemporaine (à partir de 8 ans)	138 € (3x46 €)
Atelier danse contemporaine adultes	138 € (3x46 €)

### Forfaits musique et danse

Forfait éveil musical + éveil à la danse (4-5 ans)	162 € (3x54 €)
Forfait découverte instrumentale + initiation à la danse (6-7 ans)	213 € (3x71 €)

### Cours de musique

Eveil musical (4-5 ans)	108 € (3x36 €)
Découverte instrumentale (6-9 ans)	162 € (3x54 €)
Formation musicale seule	162 € (3x54 €)
Ensemble seul (harmonie, percussions africaines ou urbaines, jazz, musique de chambre...)	108 € (3x36 €)
Chorale enfants ou adultes, ensembles vocaux	gratuit

### Formation instrumentale / instrument + formation musicale et chorale (à partir de 7 ans)

Enfant	1er adhérent	348 € (3x116 €)
Enfant	2ème adhérent	267 € (3x 89 €)
Enfant	à partir du 3ème adhérent	240 € (3x 80 €)
Adulte		519 € (3x173 €)
Cours collectifs de musique pour les élèves inscrits en instrument (harmonie, percussions africaines ou urbaines, jazz, musique de chambre...)		gratuit

\* Le tarif A s'applique aux habitants des communes participant au fonctionnement de l'Atelier musical de l'Oise (communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Culturelle) : Attichy, Choisy-au-Bac, Francières, Héméville, Margny-lès-Compiègne, Pierrefonds, Rethondes, Saint-Crépin-aux-Bois, Vieux-Moulin.